



“Il n’est nullement question de faire gouverner la société par les femmes mais bien de savoir si elle ne serait pas mieux gouvernée par les hommes et par les femmes.”

John STUART MILL

Une association pour
ré-agir au féminin

Pétition

Le voilement des fillettes risque majeur pour leur développement et leur santé : Halte à la maltraitance des petites filles !

Nous, signataires de cette pétition, dénonçons la maltraitance par personne ayant autorité à l’égard des fillettes enveloppées dans un voile islamiste. Le voilement des fillettes est un risque majeur pour leur développement cognitif et social et leur santé psychique et physique.

Dans les espaces publics, y compris en France, on peut voir des fillettes pré-pubères entièrement enveloppées dans des voiles.

L’indifférence est inacceptable vis-à-vis de cette maltraitance et nous appelons les pouvoirs publics à faire respecter l’intérêt de l’enfant.

Pour l’OMS, la maltraitance à enfant désigne les violences et la négligence envers toute personne de moins de 18 ans. La santé est définie « comme un état de complet bien-être physique, mental et social » et elle est gravement compromise dans ses trois composantes par un port précoce du voile.

Parmi les conséquences délétères du port du voile concernant la santé physique :

- La carence en vitamine D est constatée chez les femmes voilées. C’est dire si le voilement des fillettes leur fait courir un risque majeur, à ce stade de développement staturo-pondéral : retard de croissance, diminution des défenses immunitaires, hypotonie musculaire, convulsions hypocalcémiques, etc.
- La perte de cheveux. Asphyxiés par la contention des heures durant, les cheveux finissent par dépérir et tomber. Or, la chevelure n’est pas un simple ornement mais a des fonctions vitales d’écran contre les agressions externes et de régulateur de la température à la surface du crâne.

Sur le plan psychique, le voile a pour objet déclaré de protéger les femmes de la concupiscence des hommes ou les hommes de la tentation sexuelle et aboutit à réduire tout le corps de la fillette à son seul sexe anatomique, à un âge où elle ne peut assumer psychologiquement ce trop-plein de sexualité.

Les promoteurs du voile l’opposent à « l’hypersexualisation » des fillettes « occidentales », exhibées dans des concours de beauté. Mais qu’est le voile sinon un marqueur indélébile de la sexualisation du corps ?

Comment ouvrir le champ des possibles des fillettes alors que le voile implique des restrictions à leur liberté de déplacement (entravant les activités exploratoires nécessaires à la découverte du monde), à la curiosité naturelle (nécessaire au développement intellectuel), aux activités ludiques

(musique, dessin, sport, théâtre etc.) et bien entendu aux contacts humains. Voiler la tête, c'est entraver la liberté et la pensée.

Le développement cognitif et psycho-affectif est également freiné, faute de stimulation intellectuelle et affective. Faute surtout d'introduction de l'altérité. Comment s'ouvrir à l'autre différent, qui seul peut vous enrichir ? Quelle culture de l'intolérance prône-t-on ? Quelles relations à l'autre prépare-t-on ?

Le bien-être social est aussi sérieusement compromis.

Le voile est une entrave absolue au développement relationnel. Il exclut, en effet, d'emblée la moitié mâle de l'humanité et de même les non-musulmanes ou les musulmanes ne le portant pas. Il enferme très tôt l'enfant dans un monde clos évocateur des gynécées d'antan. En outre, la stigmatisation et l'exclusion de toutes les activités sportives achèveront de restreindre son périmètre d'action et de manœuvre.

Quelle place pourra prendre, dans la société, une « citoyenne » amputée de son enfance, de sa confiance en soi et en l'autre et de toute compétence sociale. C'est une véritable culture de l'enfermement que promeut le projet de société préconisé par les voileurs de fillettes. Et l'avènement d'une société clivée où les femmes ne seraient que des ombres mais jamais des sujets. Une société non démocratique.

Premier-e-s signataires :

Saida Douki Dedieu Professeure émérite de psychiatrie à la faculté de Médecine de Tunis

Michèle Vianès, Présidente de Regards de Femmes

Hager Keray, Psychiatre,

Yvette Roudy, ancienne Ministre des droits des femmes

Elisabeth Badinter, Philosophe

Djemila Benhabib, essayiste, Montréal

André Gerin, Député -Maire honoraire de Vénissieux

Annie Sugier, Présidente de la Ligue du Droit International des Femmes

Nadia Benmissi, Femmes sans voile d'Aubervilliers

Nadia Ould Kaci, Femmes sans voile d'Aubervilliers

Laure Caille, Secrétaire générale de Libres MarianneS

Odile Saugues, Députée

Christian Cadiot, Magistrat à la Cour de Cassation

Comité Laïcité République

Nadai El fani, cinéaste

Gérard Biard, journaliste

Yamina Mathlouti, inspectrice Enfance et jeunesse, lauréate du 1^{er} grand prix des droits de l'enfant de la Fondation Belkhenchir, Tunisie

Linda Weil-Curiel, avocate, Ligue du droit International des femmes,

Maudy Piot, Présidente de femmes pour le dire, femmes pour agir

Alain Seksig, Comité laïcité et république

Fewzi Benhabib, Observatoire de la laïcité de Seine Saint Denis

Kety Benhabib, Observatoire de la laïcité de Seine Saint Denis

Daniel Bénichou, Président de Le Chevalier de la Barre

Nicole Raffin Regards de Femmes Ile de France

Fathy Hachicha, Haut fonctionnaire, Tunisie

Mouldi Amamou, Professeur en médecine, Tunisie

Laurence Marchand-Taillade, Présidente de l'Observatoire de la laïcité du Val d'Oise

Sama Ghenina, Présidente de l'Association femmes et leadership – Tunisie
Mourad Ghachem, vice-président de AVEC Association Vigilance et Egalité des chances - Tunisie
Moncer Haddad, enseignant en Sciences, Québec
Wafa Daman, journaliste
Jean Dalery, Professeur en médecine
Faiza Majeri, journaliste Tunisie
Aline Chabat, Cheffe d'entreprise, Tunisie
Fathy Kanzari, Industriel, Tunisie
Faouza Charfi, Professeure d'université, essayiste, Tunisie
Béchir Douki, Tunisie
Faiza Knani Mekki, Inspectrice de l'enseignement à la retraite, Tunisie
Salah ben Abdeslem, past governor Lions club, Tunisie
Bahija Dellagi, Médecin-dentiste, Tunisie
Cherif Ferjani, Professeur émérite Université Lyon 2
Houda Hamza, Psychiatre, Tunisie
Hechmi Louzir, Médecin hospitalo-universitaire, Tunisie
Rim Lakhdar, Cardiologue, anti-obscurantisme, citoyenne tunisienne
Mounir Saber, Optométriste, Tunisie
Mongi Ghariani, consultant financier, Tunisie
Mohamed Ridha Kamoun, Professeur médecine, Tunisie
Mokhtar ben Messaoud, Médecin, Tunisie